



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

142^e Assemblée de l'UIP

Session en ligne, 24-28 mai 2021

Plateforme d'événements en ligne de la 142^e Assemblée

Note d'information technique

Plateforme d'événements en ligne

La plateforme d'événements en ligne de la 142^e Assemblée de l'UIP sera disponible pour toutes les séances plénières qui auront lieu du 10 au 27 mai 2021, notamment les deux séances respectivement du Forum des femmes parlementaires et du Forum des jeunes parlementaires, les séances des Commissions permanentes pendant la semaine du 17 mai, ainsi que les séances du Conseil directeur et de l'Assemblée pendant la semaine du 24 mai.

Cette plateforme offre un accès à toutes les séances en direct – en tant que participant actif ou en tant que spectateur –, un service de vidéos à la demande, des sections consacrées aux documents et aux programmes, ainsi qu'une fonctionnalité de messagerie instantanée pendant les séances (discussions en tête à tête ou en groupe).

Une brève vidéo d'introduction au sujet de la plateforme en anglais ou en français sera publiée ces prochains jours sur la page web de l'Assemblée, dans la rubrique [Informations pratiques](#).

Accéder à la plateforme d'événements en ligne

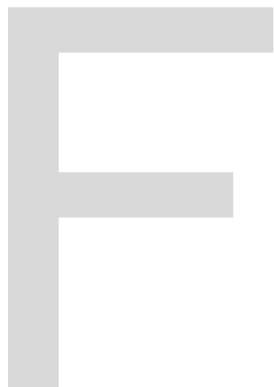
Les participants inscrits peuvent accéder à la plateforme d'événements en ligne de la 142^e Assemblée en s'identifiant avec leur adresse de courriel (**en minuscules**) telle qu'elle a été saisie lors de leur inscription. Le courriel de chaque participant tient lieu de mot de passe pour la plateforme d'événement en ligne (pour plus d'informations, voir les **Instructions pour la connexion à WebEx**, également disponibles sur la page web dans la rubrique [Informations pratiques](#)).

Les parlementaires peuvent participer à une session de l'Assemblée en direct (sur WebEx) en cliquant simplement sur le bouton "Participer maintenant" sur la page d'accueil de la plateforme et en entrant le mot de passe reçu dans le courriel d'invitation, qui sera envoyé dans l'après-midi du vendredi 7 mai.

Tous les autres participants (conseillers, secrétaires de délégations et observateurs) pourront suivre les séances en direct en cliquant sur le bouton "Regarder maintenant" sur la page d'accueil de la plateforme. Une fois sur le portail, il est possible de choisir la langue en cliquant simplement sur le widget de langue et en sélectionnant la langue préférée.

IMPORTANT

Les Parlements membres doivent s'assurer que l'adresse no-reply-sharestudio@wtvglobal.com est **ajoutée** à leur liste d'expéditeurs sûrs et qu'elle contourne les pare-feu. Le fournisseur de la plateforme (WTV) ne peut contrôler les réglages de sécurité des serveurs des Parlements membres ou des pare-feu des utilisateurs.



Essais techniques

Des essais techniques auront lieu aux dates et heures suivantes :

- Les 5, 12 et 19 mai, entre 10 heures et 15 heures (HAEC, Genève) – en anglais et en français
- Le 20 mai, entre 10 heures et 15 heures (HAEC, Genève) – en anglais

Ces essais, qui dureront entre 10 et 15 minutes chacun, serviront à vérifier l'éclairage, le son et la connexion, avec les invités spéciaux et les parlementaires (ou leurs bureaux, qui **devront dès lors utiliser** exactement les mêmes appareils et solutions techniques). Le lien WebEx pour les essais techniques susmentionnés sera envoyé par courriel à tous les coordonnateurs des délégations et/ou secrétaires des groupes de l'UIP.

Demander la parole, poser des questions et faire des observations

En raison des contraintes techniques de l'événement en ligne, ainsi que du temps limité imparti pour chaque séance, si un parlementaire souhaite prendre la parole (**deux minutes maximum**), il peut lever virtuellement la main lors de la séance WebEx. Si un parlementaire souhaite poser une question ou faire une observation, il a deux possibilités :

1. Utiliser la fonction Questions/Réponses sur la plateforme d'événements en ligne de l'Assemblée
2. Utiliser le flux twitter de l'UIP (<https://twitter.com/IPUparliament>) et le hashtag consacré à l'événement (**#IPU142**).

Les Membres peuvent demander à l'avance que le chef de leur délégation soit inscrit pour prendre la parole lors du débat interactif de l'Assemblée qui aura lieu le 26 mai. Les demandes en ce sens doivent être envoyées à documents@ipu.org d'ici au 24 mai à 18 heures (HAEC).

Interprétation

Les parlementaires pourront s'exprimer dans l'une des langues de travail de l'Assemblée (anglais, arabe, espagnol ou français), ou en japonais, en portugais ou en russe, comme c'est habituellement le cas lors des Assemblées de l'UIP.

Si les parlementaires qui se sont inscrits pour prendre la parole (deux minutes maximum) souhaitent s'exprimer dans leur langue nationale, ils doivent envoyer leurs observations/allocutions traduites en anglais ou en français au Secrétariat de l'UIP (speeches@ipu.org) au moins **48 heures avant la séance plénière concernée**. Les textes traduits seront ensuite transmis aux interprètes, ce qui signifie que **les intervenants ne devront pas s'écarter** du texte écrit.

Les interprètes qui travailleront dans leur langue nationale (à distance, mais pas via la plateforme Interprefy) doivent être inscrits à l'Assemblée afin de pouvoir accéder à la plateforme d'événements en ligne de l'Assemblée et au canal de langue anglaise. Ils pourront ainsi interpréter de et dans leur langue nationale.

Inscription et liste des participants

Le [système d'inscription en ligne à la 142^e Assemblée de l'UIP](#) sera **clôturé le 9 mai 2021**, conformément au Règlement spécial relatif au déroulement des sessions en ligne de l'Assemblée. Chaque coordonnateur de délégation recevra, le 17 ou 18 mai, une fiche de données de la liste des participants, qui devra être renvoyée avant le 20 mai. La liste finale des participants sera publiée juste après la clôture de l'Assemblée.

Vote à distance

Si des votes ou des élections sont nécessaires dans le cadre du Conseil directeur, ceux-ci seront réalisés par l'intermédiaire d'un prestataire de services dédié, comme ce fut le cas à l'occasion de la session extraordinaire du Conseil directeur, organisée en ligne en novembre 2020. De plus amples informations seront fournies dans une note distincte sur le vote et les élections à distance.